

# Message du Président du Conseil Synodal

Monsieur le modérateur du Synode,

Mesdames et Messieurs les membres du Synode,

Mesdames et Messieurs les invités, représentants les Églises sœurs, les œuvres et mouvements,  
Mesdames et Messieurs les représentants des paroisses de l'EPRAL,

Frères et sœurs en Christ

Chers amis

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous et vous transmets mes fraternelles salutations en Christ pour ce Synode de l'Église protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine à Altwiller. La session de cette année, outre les éléments statutaires de l'ordre du jour, comporte une thématique centrale, la réflexion sur les attentes religieuses que le Conseil synodal a intitulée, non sans quelques hésitations, « *Croyants ? Non pratiquants ? Ces attentes religieuses qui nous interrogent !* ». A ce titre, j'adresse mes plus cordiales salutations de bienvenue, ainsi que l'expression de notre gratitude, aux intervenants de cette session synodale, le professeur Félix Moser, le pasteur Rudi Popp et Bernard Maufra. Grand merci à vous d'avoir bien voulu répondre positivement à la sollicitation qui vous a été adressée de contribuer aux travaux et réflexions de ce Synode.

Dans mon message au Synode, je voudrais esquisser les perspectives qu'offre le travail sur la thématique proposée, et dans un second temps, partager avec le Synode quelques réflexions sur des enjeux ecclésiaux que je perçois actuellement pour l'EPRAL et l'UEPAL.

## **DES PERSPECTIVES DU TRAVAIL SUR LES ATTENTES RELIGIEUSES**

Trois objectifs ont présidé au travail sur la thématique des attentes religieuses :

- nous mettre collectivement, en Église, à l'écoute des attentes religieuses de nos contemporains, notamment celles que l'on peut identifier chez les personnes indifférentes, distancées, en marge de la vie ecclésiale ;
- devenir collectivement, à travers une démarche synodale, acteurs d'une enquête sur ces attentes et ainsi développer notre attention à ce public et nous former à prendre part au projet d'évangélisation d'une Église qui se veut missionnaire ;
- nous laisser interroger par ces attentes dans nos réflexions théologiques, nos engagements ecclésiaux et nos projets paroissiaux.

Force est de constater qu'un nombre de paroisses plus restreint que par le passé s'est saisi de la démarche proposée. Le taux de réponse et donc de participation aux réflexions préalables est de 34%. Une majorité de paroisses seraient-elles fatiguées de consultations ? Occupées – voire préoccupées – par d'autres urgences ? Rétives à la thématique ? A contrario, il faut noter avec reconnaissance que l'invitation adressée aux paroisses de se joindre à ce Synode élargi a été très favorablement accueillie. Votre présence manifeste un réel intérêt pour cette thématique qui me

semble d'une importance centrale pour notre vocation d'Églises de porter le témoignage de l'Évangile dans une société de plus en plus sécularisée, de plus en plus plurielle et multi religieuse. L'originalité de la démarche proposée, c'est non pas de partir de nous-mêmes, de ce que représente Dieu, le Christ, l'Évangile pour nous, pour penser notre mission dans le monde, mais de nous mettre à l'écoute des attentes religieuses contemporaines et de nous laisser interpellé par elles.

D'un point de vue biblique, nous passons de la perspective du « grand ordre de mission » de Mt 28,18-20, « Allez, de toutes les nations faites des disciples », à la perspective de l'appel du Macédonien : « Viens à notre secours » (Actes 16,9). Dans ce texte l'activité missionnaire de Paul est orientée par son bénéficiaire lui-même, apparaissant en songe à la manière du Seigneur ou des anges. De ce fait, cet appel est investi d'une autorité correspondant à celle du Seigneur lui-même.

Depuis plusieurs décennies, de nombreux essais, enquêtes et études ont tenté de décrire les mutations du croire dans un contexte culturel et sociétal lui-même en permanente évolution. Observant l'actualité et scrutant les mutations de nos sociétés, l'éditorialiste et historien des religions, Odon Vallet, publie en 2001 un essai portant le titre significatif *Dieu a changé d'adresse*. Il cherche ainsi à rendre justice au fait que la quête du transcendant ne s'adresse plus principalement vers ces lieux traditionnels que sont les églises et les temples, mais déborde le cadre des traditions établies, et renaît sous des formes diverses et variées. Par ailleurs, Frédéric Lenoir parle des Métamorphoses de Dieu pour tenter de décrire cette spiritualité du XXI<sup>ème</sup> siècle marquée à la fois par un net recul de la pratique religieuse régulière, sans pour autant que l'on puisse sociologiquement constater une croissance proportionnelle d'un athéisme affirmé.

Ces deux références, me permettent d'introduire les deux mots qui ouvrent un écart sémantique intéressant pour nos travaux : religion et spiritualité. En effet, avoir à l'esprit la différence entre « attentes religieuses » et « attentes spirituelles » me semble être une perspective féconde et prometteuse pour nos travaux et réflexions.

Nicolas Cochand, enseignant à l'Institut protestant de théologie de Paris, distingue les attentes religieuses des attentes spirituelles<sup>1</sup>. Il souligne que la « *la religion a une dimension collective, institutionnelle et traditionnelle ; [qu']elle a une affinité particulière avec des rites. [et qu']Elle propose également une vision du monde cohérente, généralement appelée "dogmatique".* » De ce fait, il conclut que les attentes religieuses s'adressent généralement aux Églises et à leurs représentants. Par contre, explique-t-il « *Les attentes spirituelles, pour leur part, relèvent plutôt des dimensions individuelles et émotionnelles, liées à l'expérience subjective, parfois accompagnées d'une certaine méfiance vis-à-vis des institutions et des dogmes, se soustrayant volontiers à l'autorité ecclésiale.* »

Définissant la spiritualité comme une « *une activité individuelle, qui implique de se mettre à distance de soi, pour se ressaisir et se situer à nouveau, en quête de cohérence et de sens, en relation avec une transcendance, en référence à une tradition vivante* »<sup>2</sup> Nicolas Cochand nous donne de comprendre que la spiritualité est l'expression d'une individualisation du croire, dans un contexte occidental où se développe d'une manière de plus en plus affirmée une culture de la singularité.

---

<sup>1</sup> Cf. Nicolas Cochand, *Religieux et/ou spirituel*, in Isabelle Grellier, Fritz Lienhard (éds), *Attentes religieuses dans le protestantisme en France et en Allemagne. Observations pastorales*, Münster, Lit 2016, p. 163-173.

<sup>2</sup> Idem, p. 163.

André Malraux disait du XXI<sup>ème</sup> siècle qu'il serait religieux ou qu'il ne serait pas. L'ampleur des différentes manifestations de radicalisation religieuse lui donnent assurément raison. Toutefois, au regard de l'évolution des Églises historiques en Occident, on peut raisonnablement se demander s'il ne conviendrait pas plutôt de dire que le XXI<sup>ème</sup> siècle est spirituel. En effet, bien des études sociologiques mettent en évidence l'importante quête d'émotion, de sens, de cohérence et de transcendance, qui ne fait plus nécessairement appel à des rites religieux, à un système de croyances visant une compréhension du monde et de l'humain transmise par une institution traditionnelle<sup>3</sup>.

Méthodologiquement, pour notre démarche synodale, la distinction entre religion et spiritualité s'est construite autour d'une enquête au sujet des attentes religieuses. Celle-ci s'est liée aux actes pastoraux, à l'expression d'une demande d'appartenance communautaire, à la rencontre avec le pasteur, représentant l'institution traditionnelle. Mais définissant notamment comme cible un public en marge des milieux ecclésiaux traditionnels, dont l'expression se démarque de la pratique religieuse classique, l'approche permet d'articuler la pratique religieuse classique et la démarche spirituelle. L'un des enjeux de nos réflexions sera de voir, ou de vérifier<sup>4</sup>, si attentes religieuses et attentes spirituelles s'expriment dans un rapport d'opposition qui ferait que ces deux attentes s'excluent mutuellement, ou bien si une conjugaison de ces deux types d'attentes est possible et envisageable. C'est-à-dire, concrètement de voir si, et dans quelles conditions, un projet de paroisse, une démarche pastorale, peut simultanément s'adresser, voire répondre, à ces deux types d'attentes. Est-il envisageable d'offrir d'une part des rites qui aident à grandir (fonction anthropologique de la religion), une appartenance à une communauté qui contribue à construire une identité (fonction sociale de la religion), de pourvoir du sens au travers d'un langage et d'un système symbolique (fonction sémantique de la religion), et d'autre part de proposer de l'émotion et de l'expérience, du questionnement et du cheminement, du sens et de la transcendance ?

Sans vouloir réduire abusivement la foi chrétienne aux fonctions d'une religion, cet écart sémantique nous lance un défi théologique, ecclésial et pastoral, dont l'un des aspects consiste justement dans le fait d'identifier ce que le protestantisme historique, réformé et luthérien, a de spécifique à apporter, d'analyser comment il sait se laisser interroger par les attentes religieuses et spirituelles contemporaines. Cette tradition dont nous venons de commémorer le 500<sup>ème</sup> anniversaire – et dont Jean-Willaime se plaît à souligner qu'elle connaît actuellement une fenêtre d'opportunité dans une société française fatiguée de cléricisme et en demande d'une religiosité moderne – offre-t-elle une réelle plus-value ? Au-delà des réalités de nos communautés, de leurs projets, de leurs rêves, des tensions et conflits qui peuvent les miner, des fatigues et lassitudes des uns, des joies et satisfactions d'autres, nous vivons dans un contexte qui exprime une profonde soif spirituelle que notre démarche synodale cherche à appréhender. Ces travaux, précisément parce qu'ils font place à une démarche d'écouter et une volonté de se laisser interpeller, sont porteurs d'originalité et d'une promesse.

À titre de stimulation de notre réflexion, je me permets de faire un pas réflexif supplémentaire. Peut-être que nous avons besoin aujourd'hui d'une théologie du Saint Esprit. Après tout, spiritualité vient de « spiritus », et désigne le travail de l'Esprit. Il est vrai que le propre du Saint Esprit, en

---

<sup>3</sup> Cf. à titre d'exemple l'étude menée par Philippe Le Vallois et publiée par Jean-François Barbier-Bouvet, *Les nouveaux aventuriers de la spiritualité. Enquête sur une soif d'aujourd'hui*, Paris, Médiaspaul, 2015

<sup>4</sup> Frédéric Rognon, *Bilan et perspectives de la recherche*, in Isabelle Grellier, Fritz Lienhard (éds), *Attentes religieuses dans le protestantisme en France et en Allemagne. Observations pastorales*, Münster, Lit 2016, p. 297-305.

théologie trinitaire, est d'agir à l'intérieur du croyant, en et par lui. Il est à la source de son intériorité, donc de son individualité, et donc aussi de la pluralité de l'Église, que ce soit celle des Écritures ou celle des charismes. De même, le Saint Esprit « souffle où il veut », de même il conduit à sortir de tous les carcans ecclésiaux. Il précède tous les missionnaires, invitant à découvrir les formes de spiritualité extérieures aux Églises. Il conduit les croyants à croître dans la foi et ainsi il suscite les différentes formes de progression, dans les différents domaines de l'existence humaine.

Mais le Saint Esprit est lié au Christ, au point que les textes du Nouveau Testament semblent considérer le Christ en nous et l'Esprit comme des synonymes. Il conduit à dire ce que le Christ a déjà dit. De ce fait le Christ est le critère de ses manifestations. Le Christ souffle le Saint Esprit sur les disciples. Peut-être qu'il nous faut penser une forme d'interaction. Si le Christ est à l'origine de l'Esprit, celui-ci est également à l'origine du Christ. Il le conçoit, il participe à son envoi au moment du baptême. Or le Christ est la Parole incarnée. Ainsi l'interaction entre le Christ et l'Esprit suscite la réciprocité dans le rapport entre la spiritualité et la religion, celle qui, comme Église, se présente comme communauté autour de la parole et des sacrements. Ainsi d'un côté l'Esprit met l'Église au défi d'une plus grande élasticité et d'une réinterprétation permanente de sa parole pour faire droit à l'expérience des humains. La parole sort pourtant le croyant de lui-même, le décentre, le conduit au-delà de son expérience. Ce n'est pas sans raison que le proverbe chinois déclare : « L'expérience est un flambeau qui n'éclaire que celui qui le brandit ».

Irénée de Lyon disait que Dieu a deux mains, le Fils et l'Esprit. La veille du dimanche de la Trinité, la réflexion au sujet de l'articulation entre la spiritualité et la religion pourrait être particulièrement pertinente dans notre contexte.

## **CONSIDERATIONS INSTITUTIONNELLES**

### ***L'EQUILIBRE ET L'EQUITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS NOTRE ÉGLISE***

Une des formes de la spiritualité plurielle que je viens d'évoquer est liée à la question des genres.

Le 14 avril 2018, le Consistoire supérieur de l'Église protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a adopté un texte sur *L'équilibre et l'équité entre les femmes et les hommes dans notre Église*. Lors du Synode du 16 juin 2018, un vœu, qui n'a alors pas fait l'objet d'une délibération, posait la question si l'Église protestante réformée d'Alsace Lorraine s'associait à ce texte et en adoptait les résolutions. Dans les derniers mois, à plusieurs reprises, le débat animé sur l'écriture inclusive a surgi dans les séances de l'Assemblée et du Conseil de l'Union. La question de l'égalité femmes/hommes préoccupe les milieux ecclésiaux depuis de nombreuses années. Les instances internationales, notamment le Conseil œcuménique des Églises, la Conférence des Églises européennes, la Fédération Luthérienne Mondiale, la Communion Mondiale des Églises Réformées, ont intégré la "gender justice" dans les quotas de représentativité imposés à leurs instances. Conscient de cet enjeu sur le plan global, le dernier Conseil général de la Communion Mondiale des Églises Réformées a jugé opportun d'adopter une *Déclaration de foi sur le ministère féminin*, et nommé une femme, the Reverend Najla Kassab, à sa présidence – je ne saurai le certifier, mais il me semble que c'est une première pour une instance internationale. De son côté, le Conseil œcuménique des Églises vient de nommer la pasteure Nicole Ashwood chargée d'un programme intitulé « Une communauté juste pour les femmes et pour les hommes ». Ces éléments disent

l'importance de l'enjeu. Conscient des enjeux que revêt la question de l'équilibre et de l'équité femmes/hommes dans le monde, y compris dans le monde ecclésial, le Conseil synodal salue l'esprit et l'intention du texte adopté par le Consistoire supérieur et en approuve les grandes lignes. A ce titre, j'ai plaisir à vous annoncer que the Reverend Najla Kassab a accepté l'invitation que nous lui avons adressée de participer au Synode de l'EPRAL du 5 juin 2021.

### ***LE DROIT LOCAL CONTINUE D'ETRE QUESTIONNE***

Je voudrais également partager avec vous quelques informations relatives au droit local et donc au changement perceptible dans le contexte de notre activité. Avec l'Archevêché de Strasbourg, l'Évêché de Metz, les Consistoires Israélites du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, l'EPCAAL et l'EPRAL bénéficient du régime de culte statutaire. Un statut hérité de l'histoire particulière de notre région qui a été longtemps compris comme une dérogation à la laïcité. Depuis la décision du Conseil Constitutionnel du 21 février 2013, certains, dont Jean Baubérot, parlent plutôt de modalités de la laïcité pour en affirmer la pluralité possible. Toujours-est-il que notre statut est régulièrement questionné, notamment au regard de l'inégalité qu'il induit vis-à-vis d'autres cultes. Deux récentes décisions donnent à comprendre qu'il n'y a guère de volonté politique au niveau du gouvernement français pour permettre d'exploiter de manière innovante les potentialités de notre régime. En effet, lors de sa récente visite à Strasbourg, le Ministre de l'intérieur a annoncé que le gouvernement n'envisageait pas la création d'une faculté de théologie musulmane à Strasbourg. Quasiment dans la même semaine, la Rectrice de l'Académie de Strasbourg nous annonçait à l'occasion de la conférence annuelle avec les autorités religieuses que le Ministère de l'Éducation nationale n'autoriserait pas l'expérimentation dans le cadre de l'enseignement religieux, d'un programme d'éducation au dialogue interreligieux et interculturel (EDII). Si la jurisprudence énonce le caractère évolutif de notre statut dans le sens d'un rapprochement avec le droit général, force est de constater qu'une interprétation juridique très stricte est faite des textes qui régissent notre statut et que cette dernière ferme bon nombre de potentialités d'innovation ou d'expérimentation que nous avons pourtant pu exploiter par le passé. Il nous faut avoir présent à l'esprit que notre statut, en tout cas pour ce qui relève du législatif, est actuellement inflexible. En février dernier, le Directeur du Cabinet du Ministère de l'intérieur nous recommandait de ne pas envisager le recours à un projet de loi relatif à notre statut. Il nous confiait que « les questions religieuses posées au Parlement, on sait comment elles entrent, mais jamais comment elles en sortent ». Ce cadre statutaire offre aux Églises et communautés locales les moyens d'une pastorale de terrain et de proximité. Il n'est pas sans certaines contraintes institutionnelles, parfois un peu décevantes. Nous sommes tolérés comme un héritage du passé, mais non comme une expérience pilote pour l'avenir.

### ***QUESTIONS QUE POSENT LA REORGANISATION INSTITUTIONNELLE***

Lors du Synode du 16 juin 2018, j'avais proposé, dans le cadre de ma candidature à un nouveau mandat de président du Conseil synodal, de travailler à une réorganisation institutionnelle. L'idée consistait à proposer aux très petites paroisses, souvent déjà engagées dans un projet d'étroite collaboration avec une communauté voisine, voire s'étant inscrit dans un projet sectoriel, de réfléchir à l'opportunité d'une simplification de la structure administrative, et ce notamment dans le but de libérer de l'énergie et des ressources pastorales et humaines pour mieux relever le défi

central de l'annonce de l'Évangile. L'offre de cette simplification administrative a également été adressée aux communautés luthéro-réformée, fonctionnant comme une seule paroisse protestante, les invitant à réfléchir à l'opportunité de s'inscrire dans une seule structure hiérarchique, soit luthérienne, soit réformée. Vous trouverez de plus amples informations sur cette démarche dans le rapport du Conseil synodal.

Un bilan d'étape de cette démarche m'amène à faire le constat que ce qui semblait relever d'une évidence pour le Conseil synodal, l'est bien moins sur le terrain, quand la question se fait concrète. En effet, de nombreuses interrogations se font jour et provoquent bien des hésitations. La question de la fidélité à l'identité ; la peur de créer des tensions au sein de la communauté ; des questions patrimoniales ; la question des solidarités avec les communautés voisines... En bien des lieux, la préférence va au maintien d'une organisation administrative lourde et chronophage. En théologie protestante nous croyons et affirmons le besoin et la liberté pour l'Église de se réformer en permanence, de s'adapter toujours et encore. S'y engager concrètement semble plus délicat. Le fait que cette démarche soit une offre faite aux paroisses, et qu'il n'y aurait pas de pression de l'instance synodale, a été bien compris. Je souhaiterais ici, en mon nom personnel, et au nom du Conseil synodal, encourager les conseils presbytéraux à prendre le temps de travailler ces questions, sans perdre de vue ce qui est essentiel à une vie d'Église, la mobilisation pour l'édification d'une communauté vivante à même de porter le témoignage de l'Évangile hors ses murs. Il nous faut penser l'Église de demain et libérer les énergies pour aller à sa rencontre.

Je voudrais conclure ce message qui a abordé de plusieurs manières l'articulation entre notre héritage et la nouveauté, notre histoire et notre vocation, entre les contraintes de nos contingences et nos rêves, en vous lisant un extrait de *La vie communautaire*. Dietrich Bonhoeffer y traite de la question des idéaux et des illusions qui animent les chrétiens et il affirme la nécessité d'une certaine désillusion pour purifier notre compréhension de l'Église et l'amener à hauteur humaine.

*« D'innombrables fois, une communauté chrétienne tout entière s'est effondrée du fait qu'elle vivait une image illusoire. C'est précisément le chrétien sérieux, entré pour la première fois dans une communauté de vie chrétienne, qui apportera souvent avec lui un idéal très précis de ce qu'elle doit être et s'efforcera de la réaliser. Mais c'est la grâce de Dieu qui mène rapidement à l'échec toutes sortes de rêves. C'est quand nous sommes submergés par une grande désillusion sur les autres, sur les chrétiens en général et, si tout va bien, sur nous-mêmes, que Dieu veut nous conduire à la connaissance d'une véritable communauté chrétienne. [...] Car Dieu n'est pas un Dieu d'émotions sentimentales, mais un Dieu de vérité. [...] Plus l'heure de cette désillusion sonne tôt pour le croyant et la communauté, mieux cela vaut pour tous les deux ».*

Avec cette citation, qui postule la nécessité de passer par une certaine forme de désillusion du monde, de l'Église et si possible de soi, pour trouver les conditions d'un engagement épurés en Église, je voudrais nous encourager à vivre nos rêves, dans une approche réaliste de nos moyens, libérés, et dans la confiance en celui, qui a lui seul, fonde et renouvelle son Église.

Je vous remercie pour votre attention.